

# POUR SOUTENIR L'AGRICULTURE PAYSANNE ET BIOLOGIQUE

Devenez copropriétaire



## La ferme des Hautes Terres

Samuel et Bastien sont paysans boulangers, pasteurs et éleveurs en agriculture biologique à Plougrescant depuis 2016. Ils produisent du pain au levain et des pâtes sèches à partir de leur production de céréales et ils élèvent des vaches Highland Cattle dont ils vendent la viande en colis.

## SCla des Hautes Terres à Plougrescant

Créée en 2016 au moment de l'installation de Samuel et Bastien, la SCla est un outil d'acquisition de terres agricoles qui a pour but de soutenir l'installation et la pérennisation de fermes.

Elle se compose aujourd'hui de 183 associé.e.s propriétaires de 18 hectares, loués à la ferme des Hautes Terres. La SCla organise une AG annuelle et est administrée par des bénévoles.

La SCla des Hautes Terres souhaite augmenter son capital à l'investissement de 150 000 euros d'ici juillet 2024, afin de continuer à acheter de nouvelles terres à Plougrescant. Celles-ci permettront de conforter l'autonomie en blé de la ferme de Samuel et Bastien.





## Comment participer?

Pour que la SCla des Hautes Terres augmente son capital de 150 000€ vous pouvez, conformément aux statuts :

### Si vous êtes déjà associé.e:

- 1- Achat de nouvelles parts sociales dans la limite de 25 parts détenues par associé.e (25 x 100€= 2500€).
- 2- Don à la SCla des Hautes Terres.
- 3- Cession à titre gracieux de parts sociales au GAEC des Hautes Terres et achat de nouvelles parts dans la limite de 25 parts.

### Nouvel associé.e:

- 1- Achat de nouvelles parts sociales dans la limite de 25 parts détenues par associé.e (25 x 100€= 2500€).
- 2- Don à la SCla des Hautes Terres.

**1 part sociale = 100€**

**Pour vos questions, contactez-nous.**

**Ci-dessous le bulletin d'intentions de participation.**

Nom.....Prénom.....  
Adresse.....  
Téléphone.....Email.....

1- Je souscris le nombre de parts suivant :.....x 100€ =.....€

2- Je fais un don du montant suivant :.....€

3- Je cède ..... parts au GAEC des Hautes Terres à titre gracieux et je souscris le nombre de parts suivant :.....x 100€ =.....€

## Pourquoi investir votre épargne?

Soutenir une production alimentaire biologique de qualité en vente directe.

Permettre l'autonomie de la ferme en production de céréales.

Favoriser le pâturage et ainsi préserver la biodiversité et les paysages à Plougrescant.

Participer à une dynamique citoyenne pour créer du lien entre paysans et citoyens.

Faciliter la transmission d'un outil de production agricole cohérent.